

FONDATION



DU
PATRIMOINE



DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 23 MAI 2022

**PROGRAMME « PATRIMOINE NATUREL ET
BIODIVERSITÉ » DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**
ANNONCE DES 8 LAURÉATS 2022

| www.fondation-patrimoine.org |

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse

Laurence Lévy

Téléphone

06 37 84 67 26

Mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse

**153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine**

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondation.patrimoine

 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

 [@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



L'Île de Malprat © Conservatoire du littoral

Dans le cadre de son programme « Patrimoine naturel et biodiversité », la Fondation du patrimoine récompense 8 lauréats en leur octroyant une dotation globale de 500 000 €.

Il s'agit d'initiatives en matière d'éco-rénovation ou qui permettent la réhabilitation de parcs, de jardins, d'espaces naturels sensibles terrestres et aquatiques et les ouvrages associés. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur impact positif sur la biodiversité et la santé des écosystèmes. Ces projets illustrent la diversité et la cohérence des actions que soutient la Fondation du patrimoine pour améliorer et embellir le cadre de vie des Français et protéger notre patrimoine national, dans toutes ses acceptions.

Depuis 2009, plus de 300 projets de préservation du patrimoine naturel ont été soutenus par la Fondation du patrimoine, notamment grâce au soutien de mécènes. Le programme « Patrimoine naturel et biodiversité » bénéficie notamment du mécénat de Primagaz.

En 2022, la Fondation du patrimoine accordera jusqu'à 1 million d'euros au titre du programme « Patrimoine naturel et biodiversité ». Un 2^{ème} appel à projets aura lieu cet automne avec la possibilité de présenter des projets jusqu'au 28 octobre.

Les 8 projets lauréats du programme « Patrimoine naturel et biodiversité » 2022 sont :

La restauration du fonctionnement hydraulique de l'île de Malprat (dotation de 100 000 €) affectée par le réchauffement climatique, afin de préserver la diversité des habitats (prairies, prés salés...) favorables aux espèces comme la Gorge bleue à miroir.
CONSERVATOIRE DU LITTORAL (GIRONDE, NOUVELLE-AQUITAINE)

La restauration de la bergerie de Pech-Latt (dotation de 60 000 €) pour maintenir l'accueil et la reproduction de deux espèces de chauves-souris fragiles et protégées (murins à oreilles échancrées et grands rhinolophes).
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'OCCITANIE (AUDE, OCCITANIE)

L'aménagement du site d'accueil de la réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie (dotation de 30 000 €) intégrant un programme d'éco-rénovation, la construction de nichoirs et diminuant la dépense énergétique.
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) (VENDÉE, PAYS DE LA LOIRE)

La protection du vallon sauvage du Brunntal (dotation de 80 000 €) afin de lutter contre les espèces invasives et entamer un programme de restauration des sentiers et terrasses agricoles liées aux 3 châteaux de Ribeauvillé.
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'ALSACE (HAUT-RHIN, ALSACE)

La replantation de l'Harmas de Jean-Henri Fabre (dotation de 100 000 €) pour rendre à ce jardin sa vocation de havre de biodiversité et d'observatoire scientifique à ciel ouvert tel que voulu par le célèbre entomologiste.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (VAUCLUSE, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)

La création d'un habitat protecteur pour le lézard ocellé (dotation de 40 000 €) par la restauration et la construction de murs en pierre sèche servant de refuges à ce reptile ainsi que le maintien de pelouses sèches propices à son développement.
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) AURA (CANTAL, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

La protection des écosystèmes par l'amélioration pastorale du marais Vernier (dotation de 40 000 €) affecté par les changements climatiques qui perturbent les équilibres hydrologiques de cet espace de pâturage.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE (EURE, NORMANDIE)

Le renforcement de la biodiversité sauvage et agricole du Sidobre (dotation de 50 000 €) par la création de parcelles agroforestières dans 30 fermes et la restauration ou la création de 20 mares ou zones humides.

FONDATION GOODPLANET – ONG ENVOL VERT (TARN, OCCITANIE)

Voir les fiches des projets en pages suivantes

OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE

Trouvez les informations sur les aides financières de la Fondation du patrimoine en faveur des projets de patrimoine naturel et la préservation de la biodiversité ici : ou en adressant un mail à : patrimoine-naturel@fondation-patrimoine.org.

NOUVELLE-AQUITAINE - GIRONDE

RESTAURATION DU FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DE L'ÎLE DE MALPRAT

Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral

Protection : site du Conservatoire du littoral, Parc naturel régional, Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), Site classé, Espace naturel sensible, Zone humide d'importance internationale (liste RAMSAR)



L'Île de Malprat © Erwan LeCornec

INTÉRÊT DU SITE

L'île de Malprat (« le mauvais pré ») est située sur le delta de L'Eyre, au fond du bassin d'Arcachon. Endiguée au XVIIIème siècle pour la saliculture, Malprat a ensuite été destinée à la pisciculture et à l'agriculture, pratiquée entre les bassins. Onze écluses en prise sur les bras de l'Eyre ou sur le bassin d'Arcachon régulent les niveaux d'eau en fonction des saisons, des marées et des usages. Ainsi, le degré de salinité de l'eau varie et modèle différents paysages et habitats : prairies, jonchaies, roselières. On y trouve notamment des prés salés, catégorie de zone humide littorale la plus menacée au niveau national, avec à peine plus de 10 000 hectares encore fonctionnels.

Inaccessible à pied, Malprat est un lieu de quiétude pour la biodiversité. Les prairies sont bordées de haies où prunelliers, tamaris et quelques chênes offrent de précieux refuges pour les passereaux et petits mammifères. Symbole des domaines endigués, la Gorge bleue à miroir (espèce de passereaux) y a élu domicile.

INTÉRÊT DU PROJET

Le réseau hydraulique de l'île est en mauvais état. Il est nécessaire de le restaurer afin d'accompagner les processus naturels et préserver la variété des habitats qu'on y trouve. Une bonne maîtrise du réseau hydraulique est aussi nécessaire pour que les milieux s'adaptent aux effets du changement climatique.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Restauration du fond des bassins du site ;
- ▶ Restauration de quatre écluses ;
- ▶ Mise en place de plusieurs ouvrages de connexion – sectionnement hydraulique ;
- ▶ Comblement des renards (fuites) ;
- ▶ Mise en place d'une digue de second rang.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : juin 2022

Fin prévisionnelle des travaux : septembre 2023

OCCITANIE - AUDE

RESTAURATION DE LA BERGERIE DE PECH-LATT

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)

Propriétaire : SC Château Pech-Latt

Protection : non protégé



Bergerie de Pech-Latt © CEN Occitanie

INTÉRÊT DU SITE

Les terres du château de Pech-Latt étaient initialement dévolues au pastoralisme. Depuis sa conversion à la viticulture et le départ des derniers troupeaux, une bergerie en pierres sèches est abandonnée entre vignes et garigue. En période de reproduction, du printemps à l'automne, ce bâtiment accueille deux colonies de chauves-souris grands rhinolophes et murins à oreilles échancrées.

INTÉRÊT DU PROJET

La toiture se dégrade rapidement et les variations de luminosité, de température et d'humidité ne permettent plus l'accueil de ces chiroptères protégés et fragiles. Les populations ont chuté de plus de deux tiers en dix ans. A ce jour, presque toute la toiture est effondrée. En 2021, le murin n'était même plus présent sur le site : les bâches mises en place ne suffisent pas à établir des conditions favorables à la reproduction des chauves-souris.

Le bâtiment doit être restauré. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, gestionnaire du site, mène ces travaux. Pour soutenir la nouvelle charpente, c'est l'ensemble du bâtiment qui doit être renforcé. Le CEN prévoit également l'installation de faux-plafonds pour que les chiroptères trouvent un refuge en toutes circonstances. Les propriétaires envisagent par ailleurs de rendre la bergerie à sa vocation première, en accueillant périodiquement un éleveur de brebis.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Restauration de la toiture ;
- ▶ Installation d'un sous-plafond et de sondes thermiques .

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : janvier 2022

PAYS DE LA LOIRE – VENDÉE

AMÉNAGEMENT DU SITE D'ACCUEIL DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE LA VACHERIE

Maître d'ouvrage : Ligue de protection des oiseaux (LPO) France

Protection : Zone Natura 200, Parc naturel régional du Marais poitevin, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF I et II)



Site d'accueil Réserve naturelle régionale du marais de la Vacheire © LPO

INTÉRÊT DU SITE

Situé au cœur de la Réserve naturelle régionale du marais de la Vacherie, le site d'accueil du Grand Mothais est un outil majeur pour la sensibilisation des citoyens, des scolaires et des acteurs du territoire. Des milliers de visiteurs sont sensibilisés chaque année aux enjeux de protection de la biodiversité (étudiée depuis un observatoire accessible à tous), de l'élevage ou de l'économie d'eau.

INTÉRÊT DU PROJET

En plus des sept salariés et des équipes de passage, les locaux reçoivent aujourd'hui près de dix mille visiteurs par an et arrivent à saturation. L'objectif est donc d'aménager les combles en espace de travail et d'accueil.

Ces travaux seront menés avec le souci constant d'inclure la faune, mais également de diminuer la dépendance énergétique, l'utilisation de l'eau, et d'optimiser la gestion des déchets. Le site souhaite en effet être exemplaire sur ces sujets. Les travaux seront réalisés en partenariat avec les lycées professionnels de la région et utiliseront des matériaux locaux en adéquation avec le patrimoine bâti traditionnel.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Création de gîtes à chauve-souris dans les murs et de nichoirs sous le toit ;
- ▶ Utilisation de matériaux locaux et amélioration de la performance énergétique.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : octobre 2022

Fin des travaux : juin 2023

GRAND-EST – HAUT-RHIN

PROTECTION DU VALLON SAUVAGE DU BRUNNTAL

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace)

Protection : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et périmètre monument historique des 3 châteaux



Le Vallon sauvage du Brunntal à Ribeauvillé © CEN Alsace

INTÉRÊT DU SITE

Le vallon de Brunntal est situé à proximité des trois châteaux de Ribeauvillé. Pendant des siècles, ses flancs ont été cultivés en terrasses pour un usage vivrier. Délaissées au fil du temps, ces terrasses sont aujourd'hui recouvertes d'une forêt où personne n'intervient, l'ancien chemin d'accès aux châteaux disparaît presque sous la végétation. L'endroit est un havre de calme abritant des espèces remarquables telles que le grand corbeau, le pic noir, le pic cendré, la salamandre tachetée, la coronelle lisse, le blaireau ou l'amélanchier.

INTÉRÊT DU PROJET

Les murets en pierre sèche, d'intérêt patrimonial et précieux abris pour une riche biodiversité d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, s'effacent sous la végétation. L'ancien sentier disparaît, des espèces envahissantes se propagent et de nombreux déchets et clôtures polluent le vallon.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace a acquis plus de cinq hectares sur ce site. Il entend valoriser l'extraordinaire patrimoine naturel et culturel qu'il comporte : préserver sa biodiversité, restaurer certaines terrasses et faire renaître un sentier historique.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Suppression de clôtures ;
- ▶ Nettoyage et dépollution du site ;
- ▶ Lutte contre des espèces exotiques envahissantes ;
- ▶ Remise en valeur du sentier historique.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

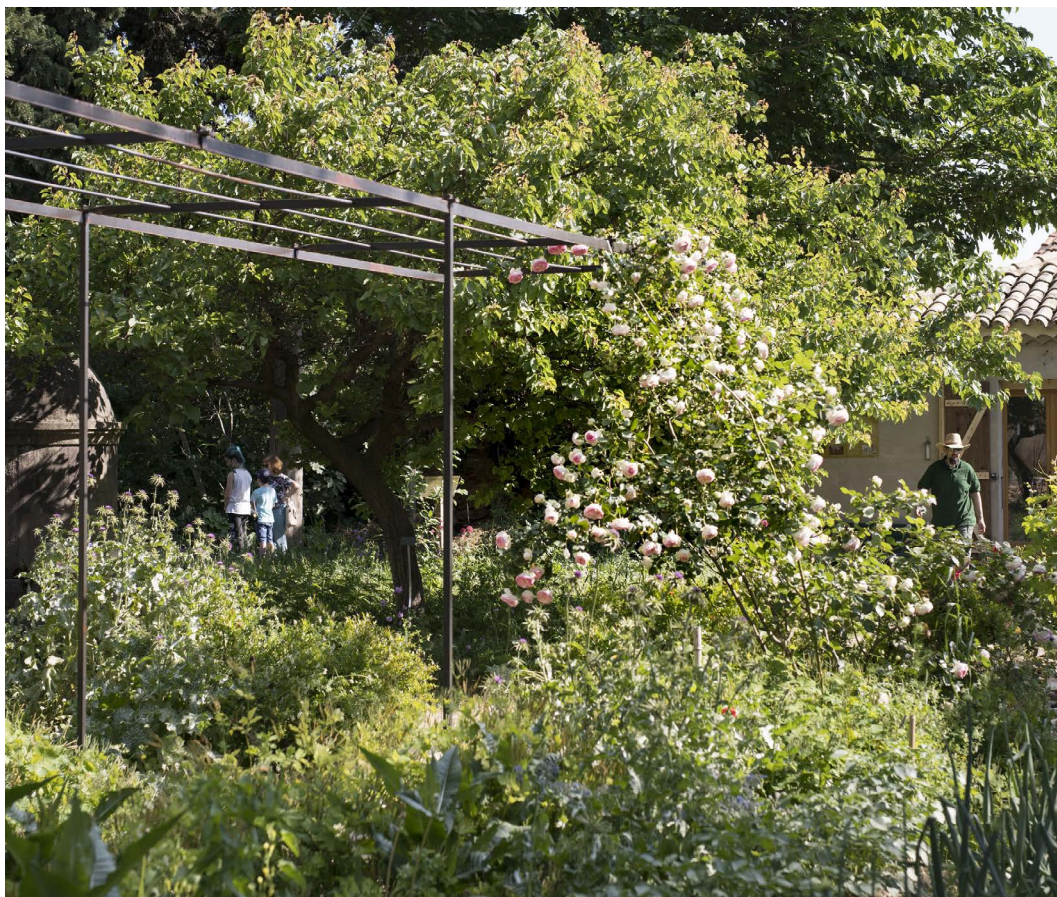
Début des travaux : 2022

PACA – VAUCLUSE

REPLANTATION DE L’HARMAS DE JEAN-HENRI FABRE

Maître d’ouvrage : Muséum national d’Histoire naturelle

Protection : classé monument historique en 1998, Jardin remarquable depuis 2018



Hervas de Jean-Henri Fabre © MNHN - A. Latzoura

INTÉRÊT DU SITE

Site majeur du Muséum national d’Histoire naturelle, situé dans le Vaucluse, l’Hervas Jean-Henri Fabre est une propriété dédiée à la mémoire et au travail du célèbre entomologiste et naturaliste Jean-Henri Fabre. Il permet de sensibiliser les publics aux sciences naturelles et à la préservation de la biodiversité.

En 1879, Fabre achète le domaine alors à l’abandon. Il le surnomme « hervas » qui signifie « terre en friche » en occitan. C’est dans ce jardin de près d’un hectare qu’il accomplit son rêve : créer un laboratoire à ciel ouvert pour comprendre et observer la nature. Le jardin est ainsi pensé spécialement pour accueillir la plus grande diversité d’insectes possible. C’est un paradis pour la biodiversité.

INTÉRÊT DU PROJET

Le jardin de l'Harmas Jean-Henri Fabre a subi des dégradations en raison des effets des changements climatiques. Certains arbres ont dû être abattus. Par ailleurs, les haies de buis du jardin sont endommagées par la pyrale et doivent être remplacées par une espèce plus adaptée.

L'harmas, friche savante voulue par Jean-Henri Fabre afin d'observer la nature, est quant à lui devenu un véritable roncier. Une reconquête naturelle est en cours mais elle doit être complétée par des plantations d'espèces choisies par Jean-Henri Fabre et présentes dans le jardin au XIXème.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Restauration de l'harmas ;
- ▶ Réaménagement de la terrasse sud ;
- ▶ Reconstitution de larges compositions de plantations en pots en terre cuite ;
- ▶ Replantation de 5 arbres ;
- ▶ Remplacement des haies de buis.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : printemps 2022

Fin des travaux : printemps 2023

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES – CANTAL

CRÉATION D'UN HABITAT PROTECTEUR POUR LE LÉZARD OCELLÉ

Maître d'ouvrage : Ligue de protection des oiseaux (LPO) AuRA

Protection : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)



Lézard ocellé © Romain Riols

INTÉRÊT DU SITE

Le lézard ocellé est une espèce menacée au niveau national, pouvant atteindre soixante-dix centimètres. Particulièrement rare en Auvergne, il fait l'objet d'un Plan national d'action. Dans ce contexte, la LPO Auvergne – Rhône-Alpes a été lauréate d'un appel à projets pour un programme de conservation de l'espèce.

La LPO AuRA vient de faire l'acquisition d'une parcelle de plus de quatre hectares dans le sud du Cantal, réunissant tous les éléments constitutifs de l'habitat de prédilection du grand reptile : pelouses sèches, landes à callunes, affleurement de schiste et murets de pierre sèche.

INTÉRÊT DU PROJET

La LPO AuRA souhaite améliorer encore ces conditions favorables et faire de ce site un habitat idéal pour le développement et l'étude du lézard ocellé. Elle travaille de concert avec des éleveurs ovins pour maintenir ouvertes les pelouses sèches. En effet, celles-ci constituent le terrain de chasse privilégié du lézard.

Des mesures d'impact et des actions de sensibilisation sont prévues, dont un chantier participatif (pour la création de gîtes artificiels, la gestion de la végétation, l'aménagement de mares), et des sorties en nature à destination des scolaires et du grand public.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Maintien des pelouses sèches ;
- ▶ Restauration des murs en pierre sèche servant de gîte au lézard ;
- ▶ Construction de deux nouveaux pans de murs où seront prévus des refuges.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : novembre 2023

Fin prévisionnelle des travaux : novembre 2023

NORMANDIE – EURE

AMÉLIORATION PASTORALE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DU MARAIS-VERNIER

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Protection : Réserve naturelle nationale, site Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF I et II), Zone importante pour la conservation des oiseaux, Zone humide d'importance internationale (liste RAMSAR), site inscrit



Le marais-Vernier © PNRBSN

INTÉRÊT DU SITE

La Réserve naturelle nationale du marais-Vernier est composée de deux types d'entités de gestion : les zones soumises au pâturage et celles qui en sont exclues. Ces entités sont indispensables au maintien des continuités écologiques et de la diversité des milieux au sein de la réserve. Le pâturage est utilisé comme outil de gestion sur le site depuis une quarantaine d'années.

La réserve du marais-Vernier a été la première en France à accueillir des Highland Cattle (race bovine écossaise originaire de la région des Highlands) destinés à assurer un pâturage extensif de ses zones humides. Des travaux de génie écologique et un suivi scientifique très fin du milieu ont ainsi permis de restaurer la biodiversité.

INTÉRÊT DU PROJET

La gestion pastorale telle qu'elle est menée aujourd'hui réclame des adaptations pour optimiser l'expression des habitats et des espèces présentes au sein du marais-Vernier ; d'autant que les changements climatiques modifient le fonctionnement hydrologique du site.

Les clôtures qui permettent d'assurer la bonne marche du pâturage sur les parcelles prévues à cet effet, et d'exclure les autres parcelles de l'impact de l'herbivorie, ont subi des contraintes difficiles. Il est indispensable d'entreprendre une restauration afin d'intervenir sur les pressions de pâturage de manière fine et réactive.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Dépose d'anciennes clôtures trop dégradées pour être réparées ;
- ▶ Pose de nouvelles clôtures en fils lisses sur plusieurs rangs ;
- ▶ Installation de barrières galvanisées sur les zones de passage ;
- ▶ Pose de ponts et passerelles pour faciliter le déplacement des agents et des troupeaux et éviter la constitution de bourbiers ;
- ▶ Déboisement du parc de contention pour permettre le rattrapage des animaux.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : août 2022

Fin prévisionnelle des travaux : octobre 2022

OCCITANIE – TARN

RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE ET AGRICOLE DU SIDOBRE

Maître d'ouvrage : Fondation GoodPlanet – Association Envol vert

Protection : Parc naturel régional du Haut-Languedoc



Amphibien du Parc naturel régional du Haut-Languedoc © Lucille Duprey

INTÉRÊT DU SITE

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et ses alentours attirent une diversité biologique exceptionnelle. On y trouve 170 espèces animales remarquables, près de 250 espèces d'oiseaux dont 120 nicheuses régulières, 26 espèces de chauve-souris sur les 33 présentes en France, 2 500 espèces de plantes à fleurs. Il s'agit surtout d'un paradis pour les amphibiens, le territoire présentant une diversité unique en Europe.

INTÉRÊT DU PROJET

Cette biodiversité est menacée par le recours à une agriculture intensive en monoculture et la prédominance des pâturages, sans compter les effets du changement climatique. Le renforcement de la trame bleue et de la trame verte proposé par ce projet – par la restauration d’une vingtaine de mares et la plantation de plusieurs parcelles agroforestières et de milliers d’arbres –, permettra la connexion entre les zones humides et les forêts, indispensable pour maintenir la biodiversité.

Ces activités concerneront 30 fermes. Mis en œuvre sur le terrain par l’association Envol Vert, le projet est pensé sur plusieurs années pour inclure un suivi des plantations. Des formations sont dispensées aux agriculteurs pour leur permettre d’entretenir les plantations eux-mêmes. Ce projet s’inscrit dans la continuité de la mise en place de vergers de sauvegarde par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

TRAVAUX À RÉALISER

- ▶ Mise en place de parcelles agroforestières dans 30 fermes du Tarn et de l’Hérault ;
- ▶ Accompagnement des exploitants vers des systèmes agricoles durables ;
- ▶ Plantation de 6700 arbres fruitiers. ;
- ▶ Restauration ou la création de 20 mares ou zones humides ;
- ▶ Développement de corridors écologiques entre les forêts grâce à 12 000 arbres issus de semis ou boutures et de régénération naturelle.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début des travaux : janvier 2022

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2023